

Chercheurs encouragés à commercialiser leurs idées

L'Université, via son fonds Unigap, finance la fabrication de prototypes. Les chercheurs ont jusqu'au 14 mai pour déposer leur demande.

Entre la recherche fondamentale et l'application concrète qui peut en découler, il y a un pas qui n'est pas toujours franchi. Ce n'est pas faute d'imagination, mais les moyens, parfois, manquent. A l'Université de Genève, les chercheurs ont, depuis plus d'un an, la possibilité de toucher un subside pour concrétiser leur projet de recherche. Pour la troisième fois consécutive, le fonds Unigap

s'ouvre à eux: ils ont jusqu'au 14 mai pour déposer leur demande de subside.

Jusqu'à 30 000 francs

«Le but est d'accélérer le processus entre la découverte qui sort du laboratoire, encore abstraite, et son application concrète», explique Matthias Kuhn, associé au bureau de transfert de technologies de l'Université.

Jusqu'alors, il était parfois difficile de convaincre des entreprises d'adopter une technologie révolutionnaire mais pas encore prouvée industriellement. Du côté des chercheurs, il manquait «un bol d'air» finan-

cier pour se lancer dans la fabrication d'un prototype. Le montant octroyé par Unigap peut atteindre 30 000 francs. «Cela peut représenter beaucoup pour un chercheur, reprend Matthias Kuhn. Cela peut lui permettre d'acheter du matériel pour construire un prototype, de réaliser une preuve de concept commercial ou d'engager temporairement des personnes pour apporter une aide spécifique.»

Chaque année, Unigap peut octroyer jusqu'à trois subsides. Pour être accepté, le projet doit présenter un fort potentiel

commercial qui pourra être développé par le subside. Le fonds Unigap existe depuis le début de 2009. Il est alimenté par les ressources que l'Université tire de la location de ses brevets à des entreprises. Cet argent est divisé en trois parties: la première revient aux inventeurs, la deuxième à leurs laboratoires et le troisième tiers, jusqu'alors, «dormait» en banque. Il alimente désormais le fonds Unigap (300 000 francs en tout). «Réinjecter ces fonds permet de stimuler l'innovation et la créativité», souligne Matthias Kuhn.

Sophie Davaris